



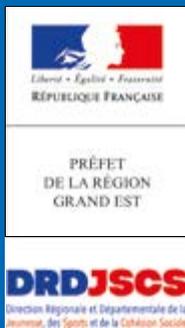
**SRDS**  
**5 programmes**  
**33 préconisations**

**SCHÉMA RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT**

2 0 1 8 - 2 0 2 4

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*





Les Schémas Régionaux de Développement du Sport (SRDS) traduisent la volonté de l'Etat de disposer d'une analyse territoriale approfondie de la pratique sportive. Ils visent tout autant à mettre en œuvre et évaluer une politique sportive partagée passant par la meilleure articulation possible des actions de l'Etat et celles des collectivités et groupements, au premier rang desquels la Région qui est invitée à une élaboration partagée de ce document prospectif de moyen terme.

Ainsi, le SRDS du Grand Est ambitionne avant toute chose de promouvoir et développer les outils adéquats de pratique sous ses formes individuelles ou collectives, de loisir comme de compétition, à la lumière des spécificités régionales en matière touristique et d'équipements appropriés.

Fruit d'une large consultation des acteurs publics et privés au sujet du développement des pratiques, de l'attractivité et de l'équilibre du territoire, du sport de haut niveau ainsi que de l'économie du sport, ce schéma n'oublie pas la dimension citoyenne du sport, contributeur de cohésion sociale.

L'élaboration du SRDS est confortée, bien entendu, par la désignation de Paris comme ville-hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 avec notamment un engagement fort de l'Etat pour augmenter sensiblement le nombre de pratiquants. En effet, l'héritage olympique est par essence destiné à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, prioritairement dans les zones carencées en termes d'équipements de proximité et d'animation des réseaux associatifs.

Outre la dimension éducative du sport, mise en avant notamment par les personnels techniques et pédagogiques de l'Etat et une filière territoriale jeune dans sa structuration, ce SRDS prend nécessairement en compte la réflexion actuelle sur l'évolution de la Gouvernance du sport, suite aux travaux conduisant à la création dès 2019 d'une agence nationale de coordination du sport associant Etat, mouvement sportif (CNOSF), collectivités et entreprises. Sa déclinaison territoriale et la mise en œuvre des politiques publiques relevant notamment de sa compétence constituent un enjeu majeur.

Cette évolution fondamentale de l'administration du Sport, avec un Etat soucieux d'optimiser l'administration du sport et de promouvoir les valeurs qu'il véhicule, justifie pour large part la présente réflexion et l'engagement partagé entre acteurs publics et privés désireux de dépasser leur traditionnelle complémentarité au profit d'une stratégie commune.



Avec le maintien du sport comme compétence partagée et le transfert des Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), la loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) donne dorénavant une légitimité aux interventions régionales en faveur de l'accompagnement des sportifs, des clubs et structures d'entraînement et des filières de formation aux métiers du sport et de l'animation. La loi NOTRe conforte non seulement, et avant tout, la nécessité d'un travail conjoint et co-constructif avec l'Etat dans l'organisation de ces établissements, mais également avec les collectivités locales et le mouvement sportif pour le développement de leurs missions, en

lien avec le développement du Sport sur tous les territoires du Grand Est.

C'est dans cet état d'esprit qu'a été lancé, à l'automne 2016, en co-pilotage avec la DRDJSCS, le Schéma Régional de Développement du Sport (SRDS). L'idée d'initier un dialogue permanent entre les différents acteurs du Sport dans le Grand Est ouvre un champ très large dans l'élaboration de nouvelles politiques sportives de territoire ambitieuses et volontaristes. Elles peuvent autant s'orienter vers le haut niveau, la performance et l'objectif Paris 2024, que vers la définition d'un nouveau modèle économique du Sport qui incite au développement de nouvelles pratiques Sport-Santé, loisirs bien-être ou encore tourisme sportif.

A l'heure où l'Etat a engagé, au niveau national, une démarche similaire de mobilisation générale pour la définition d'une nouvelle Gouvernance du Sport en France, avec la participation très active de Monsieur Jean-Paul OMEYER, Vice-Président du Conseil régional en charge des Sports, le Grand Est a l'opportunité de suivre et d'amplifier cette dynamique par le biais du SRDS, en identifiant ses propres priorités sportives et en précisant les moyens devant être engagés pour les atteindre, tant à l'échelon régional que local.

Si la Région Grand Est est une jeune collectivité qui creuse progressivement son sillon et esquisse son identité, les préconisations qui sont détaillées dans le présent SRDS s'appuient tant sur des initiatives locales et expériences à valoriser et à déployer, que sur de nouveaux projets ambitieux et innovants.

Si Paris 2024 est une opportunité exceptionnelle pour la capitale et l'Ile de France, elle l'est tout autant pour l'ensemble des collectivités locales de notre pays qui sont les interlocuteurs quotidiens et privilégiés du mouvement sportif et de nos athlètes.

En se donnant les moyens de ses ambitions sportives, la Région Grand Est souhaite pleinement participer à cette aventure olympique historique pour que le Sport, sous toutes ses facettes, puisse contribuer au développement de l'attractivité, de l'excellence, de l'identité et du rayonnement des atouts et richesses de tous ses territoires, en s'appuyant sur des acteurs motivés.

Vive le sport !



## Programme

### SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

## 1 Sport et attractivité des territoires

L'enjeu de ce programme est de **mettre en avant les atouts touristiques et économiques du sport**, autour des sports de nature qui caractérisent le Grand Est, mais aussi de l'innovation sportive via le e-sport et les applications numériques.

En s'appuyant sur de nouvelles expériences, le SRDS souhaite démontrer qu'en coordonnant l'offre de sports de nature, et en allant plus loin en identifiant des « packages d'accueil » incluant hébergement, restauration, animation, etc, avec des outils de promotion notamment par le biais de l'événementiel, et l'appui de compétences adaptées en termes de formation et de structuration Economie Sociale et Solidaire (ESS), il est possible de participer à la redynamisation des territoires et à la création de nouvelles activités économiques. Ce modèle développé pour le sport de nature peut tout à fait être reproduit de manière plus novatrice autour de l'e-sport.

PROGRAMME  
D'ACTIONS

- 1 Coordonner l'offre « sports de nature » au-delà des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)
- 2 Identifier les offres d'accueil autour des « sports de nature »
- 3 Promouvoir les offres d'accueil autour des « sports de nature »
- 4 Utiliser l'événementiel sportif comme vecteur touristique
- 5 Adapter l'offre de formation aux besoins du territoire
- 6 Mobiliser les structurations développées par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
- 7 Redynamiser des territoires autour du sport
- 8 Créer des activités économiques locales autour du sport
- 9 Conforter le Grand Est comme terre de « sports de nature »
- 10 Faciliter l'émergence d'une filière e-sport dans le Grand Est

## Programme

## 2

## Sport et équilibre des territoires

L'équilibre des territoires en matière d'offre sportive et d'accessibilité à la pratique, passe à la fois par les **équipements et lieux de pratique**, leur gestion et leur optimisation, mais aussi par l'**encadrement et la pérennisation/professionnalisation des emplois**.

Ainsi, l'accompagnement financier en faveur de l'emploi sportif, doit privilégier des solutions de pérennisation des postes par le biais de la mutualisation (groupement d'employeurs) mais aussi de la polyvalence des intervenants dans des missions tant d'encadrement qu'administratives.

Ces compétences professionnelles pourront ainsi animer de manière optimisée les lieux de pratique en proposant des partenariats avec le secteur privé (en cours de développement dans le secteur du sport professionnel), mais aussi des créneaux d'ouverture plus larges vers des publics cibles, en lien avec le programme 3.

PROGRAMME  
D'ACTIONS

- 11 Accompagner la création d'emplois sportifs
- 12 Pérenniser les emplois sportifs
- 13 Professionnaliser les missions
- 14 Associer le secteur privé aux projets d'investissements
- 15 Optimiser les accès à la pratique



## Programme

### 3

## Sport et enjeux de société

Les nouveaux publics cibles du sport sont le reflet des nouveaux modes de consommation des pratiquants.

Afin de répondre à leurs demandes, les acteurs du sport doivent imaginer de **nouvelles offres** en s'appuyant notamment sur les outils numériques ou la mutualisation des moyens.

L'objectif principal de ce programme est **d'accompagner les bénévoles et équipes dirigeantes des clubs vers une démarche plus commerciale de « prestations clubs »**, en les incitant à mutualiser leurs actions, par le biais de coopérations, d'ententes, et en s'appuyant sur des initiatives transverses (ou interministérielles).

Ainsi, les acteurs sportifs du Grand Est pourront répondre à l'enjeu de redynamisation du sport sous toutes ses composantes : sport santé, le savoir nager, mais aussi les outils numériques au service de la pratique libre et le sport en entreprise qui permet de combler les créneaux méridiens des lieux de pratique. Consolider les passerelles entre le développement accru des pratiques autonomes, l'offre fédérale et les activités scolaires et périscolaires assurera le renforcement du Sport dans tous les territoires.

PROGRAMME  
D'ACTIONS

- 16 Perfectionner l'encadrement bénévole
- 17 Mutualiser les ressources des structures associatives
- 18 Rapprocher les pratiques scolaires et fédérales
- 19 Conforter le sport comme dispositif de santé
- 20 Sécuriser les jeunes en milieu aquatique
- 21 Utiliser le numérique au profit des pratiques sportives
- 22 Inciter à la pratique sportive en milieu professionnel



## Programme

# 4

## Sport de haut niveau et performance

La vitrine du sport régional pour la population reste le haut niveau et les performances nationales, voire internationales de nos athlètes.

C'est la raison pour laquelle **le sportif demeure le cœur de cible des différentes stratégies sportives**. Dans le contexte actuel de nécessaire optimisation des moyens, la coordination des structures d'entraînement à l'échelon local et régional, et la création d'un pôle ressources à l'attention des sportifs, tendent vers la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé large pour faciliter leur projet de vie et laisser place à leurs potentialités sportives.

Malgré le maintien du sport comme compétence partagée, une optimisation des interventions s'avère indispensable, tout en respectant impérativement la liberté d'intervention des différents acteurs. Ainsi, l'identification de **filières de haut niveau** déterminées par discipline pourrait permettre de clarifier les aides en faveur des clubs.

Par ailleurs, organiser des **campus sportifs** autour des CREPS, qui développeraient une large offre de services personnalisés en faveur des athlètes, et pourrait mobiliser un réseau de partenaires privés identifié sous la bannière de Business Team Grand Est permettrait de créer des partenariats gagnant-gagnant tournés vers, outre un financement direct, la formation, la reconversion, mais aussi la performance (R&D).

PROGRAMME  
D' ACTIONS

- 23 Coordonner les aides publiques aux clubs
- 24 Organiser les filières de haut niveau à l'échelon régional
- 25 Créer des campus sportifs autour des CREPS
- 26 Sécuriser les parcours de vie des sportifs de haut niveau
- 27 Mobiliser une Business Team Grand Est



## Programme

### 5

## Vers une nouvelle gouvernance régionale du sport

Dans la continuité de la démarche collaborative et co-constructive initiée par le SRDS, le Grand Est peut déjà s'engager dans la démarche nationale de définition d'une **nouvelle gouvernance du sport** avec la création d'une instance de dialogue, un **Parlement Régional du Sport**, et la **définition d'un projet sportif territorial partagé**.

Ce projet pourra bien sûr s'appuyer sur ce SRDS, mais devra surtout se définir comme un outil d'appui à l'optimisation des ressources en matière de sport, dans le respect des spécificités de chaque partenaire.

Outil de transversalité pluri-partenarial par essence, le Parlement Régional du Sport réunira à la fois l'Etat, les différents échelons de collectivités (Région, Départements, blocs communaux), le mouvement sportif, le monde économique, mais aussi les usagers et autres experts. Il aura pour objectif principal, sur la base de la stratégie nationale, de simplifier les procédures de financement par le biais d'un guichet unique, et de définir le projet sportif territorial sur lequel pourront s'appuyer les instances nationales en matière de sport de haut niveau, de sport professionnel, d'équipements structurants, de réduction des inégalités et de pratiques émergentes.

Ce Parlement Régional du Sport s'articulera autour de collèges de financeurs qui permettront d'envisager une optimisation des financements publics, par le biais de concertations et d'engagements collectifs définis de manière ponctuelle mais aussi, à plus long terme, pour la pérennisation des partenariats en faveur du sport.

PROGRAMME  
D'ACTIONS

- 28 Dialoguer au sein d'un Parlement Régional du Sport
- 29 Simplifier les procédures de financement
- 30 Définir le projet sportif territorial
- 31 Optimiser les interventions publiques
- 32 S'engager collectivement
- 33 Pérenniser les partenariats

## La transversalité du sport

### Le sport au cœur des politiques régionales

En associant les services déconcentrés de l'Etat, les différentes strates de collectivités, le CESER, l'ensemble du mouvement sportif, ainsi que les acteurs socio-sportifs et économiques, la démarche de co-construction du Schéma Régional de Développement du Sport Grand Est a permis de mettre en évidence :

- ▶ **les atouts** du territoire à valoriser, optimiser et développer, principalement au niveau des **sports de nature**, de l'**e-sport** et des filières d'accès à la **performance** ;
- ▶ **les évolutions** dans la « consommation sportive du 21<sup>ème</sup> siècle » à prendre en compte pour répondre au mieux aux nouvelles demandes des pratiquants, en sport santé, sport autonome, tourisme sportif, sport business/événementiel, etc ;
- ▶ **les moyens** à mobiliser pour renforcer la dynamique du sport dans sa transversalité, tant en termes de **formation**, de redéfinition des **compétences/emplois**, de **mutualisation**, d'**optimisation des équipements et des financements**, que de **dialogue** et d'échanges permanents.



Pour se donner les moyens de concrétiser les **33 préconisations** qu'il a identifiées, le SRDS Grand Est veut pérenniser le dialogue, la co-construction et la coordination en instaurant un **Parlement Régional du Sport** organisé en commissions thématiques et **collèges de financeurs**, autour d'une vision partagée du sport dans le Grand Est, retranscrite dans un **projet sportif de territoire**.



# #TeamGrandEst

aller plus loin



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*

Région Grand Est - siège du Conseil régional  
1 place Adrien Zeller  
BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél 03 88 15 68 67

Hôtel de Région · 5 rue de Jéricho  
CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31

Hôtel de Région · Place Gabriel Hocquard  
CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01  
Tél. 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Retrouvez-nous sur

